

La première année de l'indépendance algérienne (1962-1963) : Un renouvellement historiographique à la lumière de l'ouverture des archives algériennes et françaises

The first year of Algerian Independence (1962-1963): A historiographical renewal in the light of the opening up of Algerian and French archives

Responsable et discutant

- **Massensen Cherbi** (MECAM, Université de Tunis, GIGA)

Intervenants de la partie 1

- **Todd Shepard** (Johns Hopkins University)
- **Amar Mohand-Amer** (CRASC Oran)
- **Massensen Cherbi**
- **Éric Lechevallier** (Université de Nantes, Centre de recherche en histoire internationale et atlantique)

Intervenants de la partie 2

- **Baptiste Mollard** (CESDIP)
- **Inès Baud** (EHESS, CESSP, UVSQ, CESDIP)
- **Abderahmen Moumen** (TELEMMe)
- **Laura Orban** (Université Paris VIII, IHTP, CRESPPA)
- **Yasmine Kacha**

Résumé de l'atelier

Plus de soixante ans après la proclamation de l'indépendance algérienne (5 juillet 1962), l'ouverture progressive des archives, en France et dans une moindre mesure en Algérie, permet un nouveau regard sur les années 1962 (Rahal, 2022) et 1963, c'est-à-dire la première année de l'indépendance algérienne. Ces deux dernières décennies ont en effet été marquées par un renouvellement de l'historiographie sur la période. La crise de l'été 1962 et la « guerre de succession » au sein du FLN étaient jusque-là essentiellement le fait de témoins de la période (pour exemple, Haroun, 2000), ou de travaux universitaires basés sur la presse (pour exemple, Redjala, 1988), là où l'ouverture des archives permet désormais de renouveler l'approche sur les différends qui ont opposés le GPRA, les wilayas de l'intérieur II, III et IV et la Fédération de France à l'État-major général (EMG) de l'armée du colonel Boumediene et à la personne d'Ahmed Ben Bella (Mohand-Amer, 2023). En outre, la relecture des débats de l'Assemblée nationale constituante (ANC) (1962-1963), disponibles depuis les années 1960 (Leca et Borella, 1964) mais sous-exploités, permet de redécouvrir l'existence d'une véritable vie parlementaire avec une opposition interne, issue essentiellement des wilayas III et IV, dont l'échec, marqué par l'affaire du Majestic, conduira à l'explosion du FLN historique à l'été 1963. Dans ce cadre, l'étude des projets constitutionnels concurrents de la Constitution de 1963 permet de redécouvrir autant d'alternatives idéologiques et politiques à la présidentialisation et la militarisation progressives du système politique algérien, qu'il s'agisse du projet de Constitution de la Fédération de France du FLN (Cherbi, 2024), du projet de Constitution de Ferhat Abbas (Boussoumah, 2020, 2021) ou de celui du Collectif des avocats du FLN. Un tel panel pourrait donc se concentrer sur la première année de l'indépendance algérienne, en débordant, pour être large, des accords d'Évian (mars 1962) (Shepard, 2006) jusqu'à l'insurrection du Front des forces socialistes (FFS) (septembre 1963), à travers différents axes: les accords d'Évian et les rapports avec la France (axe n°1), la crise de l'été 1962 (axe n°2) et les questions politiques et constitutionnelles autour de l'indépendance algérienne (axe n°3).

More than sixty years after the proclamation of Algerian Independence (3 July 1962), the gradual opening up of archives in France and, to a lesser extent, in Algeria, has made it possible to take a fresh look at the years 1962 (Rahal, 2022) and 1963, i.e. the first year of Algerian Independence. The last two decades have seen a renewal of historiography on the period. Until then, the crisis of the summer of 1962 and the “war of succession” within the FLN were essentially the work of witnesses to the period (e.g. Haroun, 2000), or of academic works based on the press (e.g. Redjala, 1988), whereas the opening up of the archives now makes it possible to take a fresh look at the disputes between the GPRA, the interior wilayas II, III and IV and the Fédération de France, the General Staff of Colonel Boumediene’s army and the figure of Ahmed Ben Bella (Mohand-Amer, 2023). In addition, a re-reading of the debates of the National Constituent Assembly (ANC) (1962-1963), available since the 1960s (Leca, Borella, 1964) but under-exploited, allows us to rediscover the existence of a real parliamentary life with an internal opposition, essentially from wilayas III and IV, whose failure, marked by the Majestic affair, led to the explosion of the historic FLN in the summer of 1963. In this context, the study of alternative constitutional projects to the 1963 Constitution makes it possible to rediscover as many ideological and political alternatives to the progressive presidentialisation and militarisation of the Algerian political system, be it the Draft Constitution of the Fédération de France of the FLN (Cherbi, 2024), the Draft Constitution of Ferhat Abbas (Boussoumah, 2020, 2021) or that of the Collectif des avocats du FLN. A panel of this kind could therefore focus on the first year of Algerian Independence, covering the period from the Évian agreements (March 1962) (Shepard, 2006) to the insurrection of the Front des forces socialistes (FFS) (September 1963), using different themes: the Évian agreements and relations with France (theme no. 1), the crisis of the summer of 1962 (theme no. 2) and the political and constitutional issues surrounding Algerian Independence (theme no. 3).

Programme de la partie 1

Todd Shepard (Johns Hopkins University)

Imagions les archives de la nation algérienne (1962 à 1963)

Projecting a national archive for Algeria (1962 to 1963)

Amar Mohand-Amer (CRASC Oran)

Le FLN en 1962, sortie de guerre et problématique(s) de transition

The FLN in 1962, the end of the war and the problems of transition

جبهة التحرير الوطني في عام 1962، نهاية الحرب وإشكالية المرحلة الانتقالية

Massensen Cherbi (MECAM, Université de Tunis, GIGA)

Effervescence constitutionnelle et indépendance algérienne à la lumière des archives (1962-1963)

Constitutional effervescence and Algerian Independence in the light of the archives (1962-1963)

Éric Lechevallier (Université de Nantes, Centre de recherche en histoire internationale et atlantique)

Sortir du tête-à-tête : Les relations extérieures de la jeune Algérie en 1962 et 1963

Getting out of the “face to face”: Young Algeria’s early foreign relations, 1962-1963

Todd Shepard

Imaginons les archives de la nation algérienne (1962 à 1963)

Lors du dernier congrès pré-indépendance du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA), qui s'est tenu à Tripoli fin mai et début juin 1962, Ahmed Boumendjel, homme politique nationaliste de longue date, a affirmé qu'il fallait agir immédiatement « pour sauver les archives de l'époque turque et qui concernent la question des *habous* [fondations caritatives musulmanes] ». Au milieu des discussions qui ont abouti à l'adoption d'un « Programme de Tripoli » dénonçant les Accords d'Évian qui venaient d'être adoptés comme « néocolonialistes », un orateur a identifié l'échec des négociateurs du FLN à introduire la « question des archives » dans les discussions avec la France (dans les négociations qui ont préparé le terrain pour l'indépendance) de la domination coloniale française comme « l'un des plus grands échecs ». Peu après l'indépendance, le gouvernement algérien a demandé à l'Unesco d'envoyer un expert pour le conseiller sur la manière de redéfinir et de réorganiser les archives « à tous les niveaux : juridique, scientifique, administratif, etc. ». Déjà, pendant la révolution, la constitution des archives de la nation algérienne était une priorité pour « l'Algérie combattante » (surnom du FLN, qui affirmait que son combat était celui de tous les Algériens), pour des raisons mêlées de « souveraineté », « administration » et « histoire ». Les dirigeants du FLN ont envoyé des équipes chargées de collecter les traités signés avec les États ottomans ou d'autres États et autorités précurseurs sur le territoire qui, en 1954, était l'Algérie. Ils recherchaient des documents historiques faisant référence à un espace distinct des autres territoires de l'Algérie. Les dossiers qu'ils ont constitués ont servi de point d'ancrage à l'une de leurs principales stratégies : affirmer l'existence d'un État algérien souverain antérieur à la conquête française. Ce que les archives récemment ouvertes montrent clairement, c'est que la construction d'archives « modernes » était d'une grande importance pour l'Algérie. Mais aussi que les organisations internationales, notamment l'Unesco, voyaient en l'Algérie un site de choix pour la construction d'« archives vraiment modernes ». Par « véritablement modernes », ils entendaient des « archives nationales » qui, contrairement à d'autres (notamment les Archives nationales françaises), s'efforçaient de collecter les documents de « la nation », à partir de sources autres que les bureaux, les fonctionnaires et les institutions de l'État. Cet article vise à explorer ces efforts, afin d'offrir de nouvelles références aux discussions actuelles sur les (grandes) difficultés d'accès aux archives officielles en Algérie pour l'histoire du pays après 1962.

In the final pre-Independence congress of the National Council of the Algerian Revolution (CNRA), which took place in Tripoli in late May and early June 1962, longtime nationalist politician Ahmed Boumendjel argued that it was necessary to act immediately “to save archives of the Turkish epoch and that concern the question of *habous* [Muslim charitable foundations].” In the midst of discussions that led to the adoption of a “Tripoli Program” that denounced the just-adopted Évian Accords as “neocolonialist,” one speaker identified the failure of FLN negotiators to bring the “archives question” into discussions with France (in the negotiations that set the stage for Independence) from French colonial rule as “one of the greatest failures.” Soon after independence, the Algerian government asked UNESCO to send an expert to advise them on how to redefine and reorganize the archives “at every level: juridical, scientific, administrative, etc.”

Already, during the Revolution, building an archive of the Algerian nation was a priority for “l'Algérie combattante” (Fighting Algeria, a nickname for the FLN, which conveyed its claim that its struggle was that of all Algerians), for intertwined reasons of “sovereignty,” “administration,” and “history.” FLN leaders sent out teams to collect treaties signed with Ottoman or other precursor states and authorities in the territory that, by 1954, was Algeria. They sought historical documentation that referenced a space distinct from other territories and peoples. The files they assembled anchored one of their key strategic gambits: to assert the existence of a sovereign Algerian state that preceded the French conquest. What recently opened archives make clear is that building a “modern” archive was of great importance for Algeria. But also that international organizations, notably UNESCO, saw Algeria as a prime site where “a truly modern archive” could be built. By “truly modern,” they meant a “national archive” that, unlike others (notably the French National Archives), worked to collect the records of “the nation,” from sources beyond state offices, officers, and institutions. This paper aims to explore these efforts, so as to offer new references to current discussions about the great difficulties in accessing official archives in Algeria for the country's post-1962 history.

Amar Mohand-Amer

Le FLN en 1962, sortie de guerre et problématique(s) de transition

L'indépendance de l'Algérie, et plus globalement l'année 1962, fut une période historique marquée, en particulier par les extraordinaires recompositions au sein du FLN (Front de libération nationale), les limites d'un esprit politique, celui d'Évian (accords), et enfin par l'ingérence des pays étrangers dans le processus de transition.

Ce processus, que qualifie l'historien Mohammed Harbi de « guerre de succession », informe sur une sortie de guerre hyper-complexe, dans le sens où vont se chevaucher et s'entrecroiser tentations de violence(s) généralisée(s) (congolisation) et sauvegarde des institutions issues de la guerre, ainsi que celles mises en place après le cessez-le-feu.

Ces différents objets rendent compte de situations qui vont faire intervenir une multitude de protagonistes dans des temporalités courtes. Dès lors, l'événement devient lui-même un catalyseur et un accélérateur de l'histoire.

À cet effet, l'année 1962 peut constituer un archétype d'une histoire où toutes hypothèses et conjectures furent vaines, sinon difficilement prévisibles.

Algeria's Independence—and more generally 1962—was a historic period marked in particular by extraordinary changes within the FLN (National Liberation Front), the limits of a political spirit, that of Évian (agreements), and finally by the interference of foreign countries in the transition process.

This process, described by the historian Mohammed Harbi as a “war of succession,” provides information about a hyper-complex post-war situation, in the sense that the temptations of widespread violence (congolisation) and the safeguarding of institutions resulting from the war, and those set up after the ceasefire overlapped and intertwined. These different themes reflect situations that involve a multitude of protagonists, in a short space of time. From then on, the event itself becomes a catalyst and accelerator of history.

In this respect, 1962 can be seen as an archetype of a history in which all hypotheses and conjectures were futile, if not difficult to predict.

كانت فترة استقلال الجزائر، وبشكل عام 1962، فترة تاريخية تميزت على وجه الخصوص بتغيرات استثنائية داخل جبهة التحرير الوطني (جبهة التحرير الوطني)، وحدود الروح السياسية التي كانت سائدة في إيفيان (الاتفاقيات)، وأخيرا تدخل الدول الأجنبية في العملية الانتقالية.

هذه العملية، التي وصفها المؤرخ محمد حربي بـ “حرب الخلافة”، تقدم معلومات عن وضع شديد التعقيد في مرحلة ما بعد الحرب، بمعنى أن إغراءات العنف الواسع النطاق (الكونغولية) تداخلت مع الحاجة إلى حماية المؤسسات التي انبثقت عن الحرب، وكذلك تلك التي وضعت بعد وقف إطلاق النار.

وتعكس هذه الأشياء المختلفة أوضاعاً ستشمل العديد من الأطراف على مدى فترات زمنية قصيرة. ومن ثم، يصبح الحدث نفسه محفزاً ومسرعاً للتاريخ.

وفي هذا الصدد، يمكن اعتبار عام 1962 نموذجاً لتاريخ كانت فيه جميع الفرضيات والتخمينات عقيمة، إن لم يكن من الصعب التنبؤ بها.

Massensen Cherbi

Effervescence constitutionnelle et indépendance algérienne à la lumière des archives (1962-1963)

La première année de l'indépendance algérienne (1962-1963) a été l'occasion d'une véritable effervescence constitutionnelle. Celle-ci a en effet été l'occasion de quatre projets constitutionnels, qui sont autant de projets de société différents qui permettent de mettre en exergue à la fois les divergences idéologiques qui ont traversé le FLN durant la guerre et celles qui l'ont divisé à la veille et au lendemain de l'indépendance sur le devenir du pays : entre libéralisme et option socialiste, laïcité et islam, parti unique et multipartisme, collégialité et présidentialisme, subordination des autorités militaires aux autorités civiles ou égalité des rapports entre les deux, etc. Les archives militaires et diplomatiques françaises constituent à ce sujet une mine d'informations jusque-là largement ignorée des chercheurs en droit et en histoire. Le deuxième bureau étudie et compare les différents programmes du FLN, les députés de l'Assemblée constituante sont fichés, les débats parlementaires sont commentés par l'ambassadeur de France, ceux du cinéma Majestic sont ébruités, le projet du Collectif des avocats, jusque-là demeuré méconnu, ressurgit des liasses d'archives, etc. Ces documents sont à mettre en parallèle avec les débats de l'Assemblée constituante, connus depuis les années 1960 mais peu exploités, ce qui permet l'écriture d'une histoire politique et constitutionnelle de l'Algérie nouvellement indépendante.

The first year of Algerian Independence (1962-1963) saw a veritable constitutional effervescence. It was the occasion for four constitutional drafts, each representing a different vision of society and highlighting both the ideological differences that ran through the FLN during the war and those that divided it on the eve of and in the aftermath of Independence over the future of the country: between liberalism and the socialist option, secularism and Islam, a single party and a multi-party system, collegiality and presidentialism, subordination of the military authorities to the civilian authorities or equality of relations between the two, and so on. French military and diplomatic archives provide a wealth of information on this subject that has hitherto been largely ignored by researchers in law and history. The Second Bureau studied and compared the FLN's various programmes, files were compiled on the deputies of the Constituent Assembly, parliamentary debates were commented on by the French ambassador, the Majestic cinema debates were disclosed, and the lawyers' Collective project, which had hitherto remained unknown, re-emerged from the bundles of archives. These documents should be compared with the debates of the Constituent Assembly, which have been known about since the 1960s but have been little used, enabling us to write a political and constitutional history of the newly independent Algeria.

Éric Lechevallier

Sortir du tête-à-tête : Les relations extérieures de la jeune Algérie en 1962 et 1963

Les accords d'Évian consacrent, en mars 1962, le principe de «l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France». Ces deux termes, étroitement liés dans l'esprit des négociateurs français, doivent assurer un lien très étroit entre les deux pays et, de fait, le maintien d'une forte dépendance de l'Algérie vis-à-vis de son ancienne métropole. Face à ce cadre contraignant, le gouvernement du FLN, mis en place à la sortie de la crise de l'été 1962 et dirigé par Ahmed Ben Bella, choisit de ne pas remettre immédiatement en cause les principes d'Évian, même si les contentieux s'accumulent durant l'année 1963.

Parallèlement à ses très denses relations bilatérales avec la France, l'Algérie, déjà forte des liens créés avec de nombreux pays durant la guerre de libération (M. Connelly), engage un effort précoce, dès l'hiver 1962-1963, pour établir des relations avec les États non-alignés, ceux du bloc communiste, mais aussi avec les Occidentaux. Ces démarches recouvrent plusieurs aspects d'une diplomatie à la fois multilatérale et multifonctionnelle : au-delà d'une diplomatie militante, bien connue, et investie dans les mouvements panafricain, panarabe et non-aligné (Jeffrey J. Byrne), les initiatives algériennes répondent aussi aux intérêts nationaux et s'adressent à de potentiels partenaires économiques ou militaires, à l'Est (Bulgarie, URSS) comme à l'Ouest (Italie, Grande-Bretagne, États-Unis).

Qu'elles soient ou non couronnées de succès, ces premières tentatives illustrent la mise en pratique d'un «non-alignement positif» revendiqué par les dirigeants algériens. Souvent présentée comme brouillonne ou populiste, la politique menée par Ben Bella et son équipe s'inscrit dans le temps long d'une obsession algérienne : sortir d'une relation exclusive avec la France, non pas en la rompant, mais en l'équilibrant avec un maximum de partenaires.

The Evian agreements formalized the principle of “Algeria’s Independence in cooperation with France” in March 1962. French negotiators closely associated these two notions in order to ensure not only a tight link between the two countries but to also maintain a strong dependence of Algeria on France. Faced with this restrictive framework, the FLN’s government, established towards the end of the 1962 summer crisis, and headed by Ahmed Ben Bella, chose not to attack Evian’s principles immediately, even if disputes cumulated all along 1963.

In parallel with its intensive bilateral relations with France, Algeria, already well connected with many countries since the Liberation War (M. Connelly), makes a very early effort, from the winter of 1962-1963, to establish relations with the non-aligned states, those of the communist bloc, but also with the West. This approach covers various aspects of a multilateral and multifunctional diplomacy. Beyond a well-known militant diplomacy, invested in the Pan African, Pan Arabic and Non Aligned movements (Jeffrey J. Byrne), the Algerian initiatives also respond to national interests and target potential economic or military partners, such as USSR and Bulgaria in the East, as well as the USA, Great-Britain, or Italy in the West.

Whether they are successful or not, these first diplomatic attempts are a concrete illustration of the Algerian leaders’ motto, “non-alignment positif.” The policy pursued by Ben Bella and his team is often considered to be populist and messy, when it is actually part of a long-term Algerian obsession: to get out of an exclusive relationship with France, not by breaking it, but by balancing it with as many partners as possible.

Programme de la partie 2

Baptiste Mollard (CESDIP)

L’emploi et la subsistance au cœur du pacte social de l’indépendance algérienne (1962-1964)

Employment and subsistence at the core of the social pact in independent Algeria (1962–1964)

Inès Baud (EHESS, CESSP, UVSQ, CESDIP)

Pour une sociologie historique de l’encadrement des « Français » en Algérie après l’indépendance

Abderahmen Moumen (TELEMe)

L’État algérien et la question des harkis (1962-1963)

Laura Orban (Université Paris VIII, IHTP, CRESPPA)

Le processus de construction de l’appartenance nationale, des accords d’Évian (mars 1962) au code de la nationalité algérienne (mars 1963)

The process of constructing national belonging: From the Évian Accords (March 1962) to the Algerian Nationality Code (March 1963)

Yasmine Kacha

La première année de l’indépendance algérienne : quelle résonance avec les slogans du Hirak ?

Baptiste Mollard

L'emploi et la subsistance au cœur du pacte social de l'indépendance algérienne (1962-1964)

Lors de l'investiture du gouvernement algérien, les promesses des dirigeants et les demandes de biens sociaux formulées par la population deviennent un ressort fondamental de légitimation et de mise en action de l'État. Au sein d'une société marquée par la montée au maquis de dizaines de milliers d'individus, les initiatives gouvernementales sont présentées, perçues et évaluées au prisme de valeurs révolutionnaires. D'importantes transformations sociales et économiques sont débattues dans la continuité de la déclaration du 1^{er} novembre 1954 et des programmes de la Soummam (1956) et de Tripoli (1962), qui constituent les principales références programmatiques du Front de libération nationale. La décolonisation prônée par les hommes d'État algériens prend une dimension explicitement sociale, notamment lors des premiers déplacements des ministres de l'Agriculture et du Travail en Kabylie et dans les Aurès, en octobre.

De novembre 1962 jusqu'à juin 1964, 36 manifestations et rassemblements politiques sont recensés dans le pays par le réseau consulaire français. L'exploitation de ses archives montre la vivacité de ces demandes d'État liées à l'emploi et la subsistance dans un contexte de sortie de guerre où plus de 2 millions de personnes restent inoccupées. Elle révèle aussi la sollicitude attendue des bureaux de main-d'œuvre et des services préfectoraux censés fournir du travail aux chômeurs et des pensions aux anciens moudjahidines et aux veuves de chouhada. Cette problématisation conflictuelle de la question sociale entraîne le déploiement d'un régime de protection assistanciel, consistant en des « chantiers de chômage » qui emploient contre une rémunération le plus souvent en nature. Sur le long terme, elle confirme l'apport d'une conceptualisation contractuelle des relations entre État et société au-delà des textes programmatiques du FLN et des fondements constitutionnels du nouvel État indépendant.

When the Algerian government was installed in 1962, the leaders' promises and the population's demands for social goods became a fundamental means of legitimising the state and setting it in motion. In a society in which tens of thousands of people had gone to political clandestinity during the war, government initiatives were presented, perceived, and evaluated through the prism of revolutionary values. Major social and economic transformations were debated in the wake of the 1 November 1954 declaration and the Soummam (1956) and the Tripoli (1962) programmes, which were the main programmatic references of the National Liberation Front. The decolonisation called for by Algerian statesmen took on an explicitly social dimension, particularly during the first visits by the Ministers of Agriculture and Labour to Kabylia and the Aurès in October.

From November 1962 to June 1964, 36 demonstrations and political gatherings were recorded in the country by the French consular network. The use of its archives shows the vitality of these state requests linked to employment and subsistence in a post-war context where more than 2 million people remained unoccupied. It also reveals the solicitude expected from the labour offices and prefectural services that were supposed to provide work for the unemployed and pensions for former moudjahidines and the widows of chouhadas. This conflictual approach to the social question led to the deployment of a system of welfare protection, consisting of "unemployment sites," which employed people in return for remuneration, usually in kind. In the longer term, it confirmed the contribution of a contractual conceptualisation of the relationship between state and society beyond the FLN's programmatic texts and the constitutional foundations of the new independent state.

Inès Baud

Pour une sociologie historique de l'encadrement des « Français » en Algérie après l'indépendance

Cette communication propose d'interroger ce que la déclassification d'un certain nombre d'archives françaises, mais aussi ses effets indirects, la « redécouverte » de fonds jugés moins nobles, apporte à la compréhension des trajectoires des « Français » en Algérie après l'indépendance.

Le caractère massif des départs des Français amorcés avant l'indépendance, le régime migratoire spécifique que constitue le rapatriement et le rôle de l'exil dans la construction de la catégorie de « pied-noir » expliquent sans doute pourquoi les sciences sociales ont avant tout étudié celles et ceux qui quittent l'Algérie, au détriment de celles et ceux qui y migrent temporairement, y restent, ou y reviennent. Les rares productions scientifiques ou documentaires prenant les Français en Algérie après l'indépendance comme objets (voir, entre autres, Bracco, 1999; Daum, 2008; Chaïb, 2016) s'appuient sur une compilation de récits biographiques, rejoignant en cela la manière dont l'histoire des « Européens d'Algérie » a été écrite. La question des mémoires y apparaît bien plus développée que l'histoire de la population en elle-même (Thénault, 2017) et des institutions qui l'encadrent.

Le retour aux documents offre alors des contrepoints précieux qui permettent d'interroger les contours même de la catégorie de « Français » et de mieux informer les normes sociales qui expliquent la chronologie et les formes parfois « différées » des rapatriements (Lacroix, 2014). En prenant appui sur les archives des rapatriements militaires de l'armée française en Algérie récemment déclassifiées et sur les fonds de l'ambassade et des consulats français – archives « excessivement volumineuses », mais peu exploitées car jugées peu prestigieuses – cette communication s'intéressera à l'administration d'une population qui devient « Française de l'étranger ». De l'indépendance de l'Algérie à la fin de l'année 1963, les autorités françaises incitent-elles les « Français » à se faire rapatrier ou à demeurer en Algérie ? Comment anticipent-elles les évolutions numériques ? Qui identifient-elles comme « ressortissant Français » et comme « rapatriable », et à partir de quels critères ? Nous questionnerons notamment les usages de la catégorie de « nationaux Français exerçant des droits civiques algériens », prévue par les accords d'Évian. La première année de l'indépendance de l'Algérie est un observatoire privilégié pour analyser des situations de « troubles dans la citoyenneté » (Blanchard et al., 2024).

Abderahmen Moumen

L'État algérien et la question des harkis (1962-1963)

La proclamation d'un État algérien indépendant en juillet 1962 a très vite posé le sujet de ces centaines de milliers d'Algériens qui durant la guerre d'indépendance algérienne s'étaient rangés, dans des contextes en réalité très divers, du côté de l'État français. Si les accords d'Évian et les positions du GPRA s'orientent vers une relative amnistie de tous les acteurs de ce conflit, ce positionnement s'effrite lors des conflits pour la prise du pouvoir de l'été 1962 et la mise en place du premier gouvernement en septembre 1962.

En creux, il s'agira de décider du devenir immédiat de ces Algériens dont le statut durant la guerre d'indépendance fut divers – appelés du contingent, engagés, fonctionnaires, élus, civils, etc. –, et en même temps de revenir sur les débats qui ont eu lieu à l'endroit de ceux que l'on dénommera de manière péjorative, à cette période, les anciens supplétifs ou harkis, au sein du FLN, de l'ALN et de la société civile.

Cette contribution souhaite participer au renouvellement historiographique en cours sur l'État algérien et la société algérienne dans les premières années de l'indépendance, et particulièrement sur la question des harkis, au-delà des postures idéologiques de part et d'autre de la Méditerranée, et en revenant sur des sources relativement ignorées ou peu exploitées sur ce sujet (archives, presse, discours publics, témoignages...). J'insisterai ainsi plus particulièrement sur les débats autour de la question des harkis au sein du FLN et de l'ALN, loin d'être dans des positionnements univoques, et sur la diversité des situations (violences, vengeance, pardon, réconciliation...) à leur endroit en fonction des wilayas. En revenant sur ces premiers mois d'indépendance sous le gouvernement de Ben Bella, cette question des harkis devient aussi un enjeu à la fois de cohésion nationale, dans les relations diplomatiques avec la France, et en filigrane dans les conflits intérieurs et extérieurs de l'année 1963 (FFS, guerre des sables).

Laura Orban

Le processus de construction de l'appartenance nationale, des accords d'Évian (mars 1962) au code de la nationalité algérienne (mars 1963)

Cette communication se propose d'analyser le processus de construction de l'appartenance nationale durant la période de transition entre la signature des accords d'Évian et l'adoption de la loi n° 63-96 du 27 mars 1963 portant code de la nationalité algérienne. Cette loi dispose que la nationalité algérienne peut être acquise soit par participation à la lutte de libération (article 8), soit par la voie de l'option prévue par les accords d'Évian pour : 1) les personnes ayant résidé dix années en Algérie et qui y sont nées; 2) ayant résidé vingt ans en Algérie, et à l'exclusion de ceux qui sont convaincus de crimes contre la nation postérieurement au 18 mars 1962 (article 9). Jusqu'alors, les accords d'Évian encadraient uniquement le devenir en Algérie des citoyens français de statut civil de droit commun hérité du système racial colonial, sans définir les contours de la nationalité algérienne (Beneddouch, 1982; Zeghib, 2024). Lorsque la République est proclamée le 25 septembre 1962, l'heure n'est toujours pas au choix d'être Algérien ou non par la nationalité. L'appartenance reste davantage déterminée par le choix de rester en Algérie, d'y revenir ou de la quitter (Rahal, 2022).

En explorant le moment révolutionnaire de l'indépendance au prisme de la théorie des conjonctures fluides (Dobry, 1986), nous chercherons à mettre en lumière les possibilités multiples que présente cette période transitoire pour les (futurs) habitants de l'Algérie. Ensuite, nous étudierons la manière dont la diversité et la complexité de leurs profils seront appréhendées par les dirigeants politiques lors de débats entre les murs de l'Assemblée nationale constituante (ANC) et en dehors. En considérant les archives écrites et orales algériennes et non algériennes dans un rapport dynamique, cette communication examinera la manière dont les intérêts des différents acteurs sociaux et politiques concernés ont façonné la définition juridique de la nationalité algérienne.

This presentation aims to analyze the process of constructing national belonging during the transitional period between the signing of the Évian Accords and the adoption of Law No. 63-96 of March 27, 1963, containing the Algerian Nationality Code. This law stipulated that Algerian nationality could be acquired either on the basis of participation in the fight for liberation (Article 8) or through the option provided by the Évian Accords for 1) individuals who had resided in Algeria for ten years and were born there, or 2) for those who had resided in Algeria for twenty years, excluding individuals convicted of crimes against the Nation after March 18, 1962 (Article 9). Until then, the Évian Accords only regulated the fate of French citizens of civil status under French Law in Algeria, inherited from the colonial racial system, but they didn't define the contours of Algerian nationality (Beneddouch, 1982; Zeghib, 2024). When the Republic was proclaimed on September 25, 1962, belonging to Algeria wasn't yet associated with nationality—rather it was shaped by the decision to remain in Algeria, to return or to leave (Rahal, 2022).

By exploring the revolutionary moment of Independence through the lens of the theory of fluid conjunctures (Dobry, 1986), we seek to shed light on the multiple possibilities offered by this transitional period for the (future) inhabitants of Algeria. We will then examine how the diversity and complexity of their profiles were addressed by political leaders during debates within the Constituent National Assembly and beyond. By considering both Algerian and non-Algerian written and oral archives, this presentation will investigate how the interests of various social and political actors shaped the legal definition of Algerian nationality.

Yasmine Kacha

La première année de l'indépendance algérienne : quelle résonance avec les slogans du Hirak ?

« Un seul héros, le peuple », ce célèbre slogan inscrit sur les murs d'Alger et symbole de l'opposition de la Zone autonome d'Alger en juillet 1962 au coup de force de l'État-major est depuis quelques années diffusé partout sous forme d'images, sur les réseaux sociaux notamment. Il résonne avec un slogan fort du Hirak, ce mouvement social lancé en février 2019 et qui a mené à un soulèvement national contre le pouvoir algérien. Celui-ci, chanté en arabe dialectal algérien (*darija*), proclamait : « Ô Ali Ammar, mon pays est en danger. Nous prolongerons la bataille d'Alger. Il n'y a pas de marche-arrière, ce régime est bon pour la fourrière. La main dans la main, nous obtiendrons l'indépendance ! » (Octobre 2019). Il y avait aussi celui, plus direct, qui scandait simplement « Istiqlal ! » (« indépendance »), répété plusieurs fois. Il semble dès lors intéressant d'analyser les conditions d'émergence de ces deux appels, lancés à cinquante-sept années d'intervalle. L'objectif étant de tenter de comprendre pourquoi le « seul héros », enfin libre de manifester publiquement sur tout le territoire algérien, demande un retour à l'année cruciale de 1962, pour semble-t-il revenir là où tout a commencé et construire différemment les bases d'un nouveau contrat social, qui n'aura pas le temps d'être défini du fait de la répression du Hirak. Un peu comme en 1962...